

# Les infos pêle-mêle

## Etat civil

### Naissances

**Laurine** Morel née le 8 mars 2017 de Pierre Morel et de Isabelle Spindler  
**Mila** Parmentier née le 25 mai 2017 de Alexandre Parmentier et de Nathalie Mai  
**Bruno** Pereira Vaz né le 11 juin 2017 de Fabien Pereira Vaaz et de Inga Bosek  
**Louka** Froemter né le 16 juin 2017 de David Froemter et de Christine Riegler  
**Simon** Munzer Gary né le 18 juin 2017 de Paul Gary et de Charlotte Munzer

### Mariages

David Hoeffel et Minyi Zhuang le 26 mars 2017  
Jérémy Foesser et Virginie Mahler le 08 juillet 2017

### Décès

Simone Heiderich le 17 février 2017  
Sébastien Weingarten le 16 juin

### Anniversaires : 80 ans

Antoine Sommer né le 27 avril  
Albert Moebs né le 18 mai

### Anniversaire : 85 ans

Jacques Meslard né le 07 juillet

## Manifestations à venir:

**10 septembre : Vid'landau**, salle des Landsberg (Carpe Diem)

**Septembre : Exposition de peintures** (Carpe Diem)

**17 septembre : Exposition fruits et légumes**, Salle des Landsberg (AFFNNM)

**8 octobre : Marche automnale** à Nordrach (Carpe Diem)

**Novembre : Diner dansant**, salle des Landsberg (ASN)

**Décembre: vente de sapin de Noël**, place de l'église (ASN)



A Niedernai → Chaque mercredi de 14h à 16h (sauf premier mercredi du mois)  
Salle du conseil municipal en Mairie  
Inscrivez-vous au 03 88 95 01 24

Renseignements et inscriptions :  
au centre au 03.88.95.01.24 ou par mail à [info@cscarimbaud.com](mailto:info@cscarimbaud.com)

## Grille tarifaire des ordures ménagères appliquée sur le territoire de la communauté de commune du pays de sainte Odile et comparaison avec d'autres territoires.

Nombre de personnes par foyer	Montant de la part fixe	Nombre de levées annuelles	Communauté	Tarif pour 2 personnes (bac 120L) 36 levées/an
1	123 €	36	Communauté de Communes Basse Zorn	207,96 €
2	184 €	36	SMICTOM Alsace Centrale	277,74 €
3	226 €	36	SMICTOM Saverne	317 €
4 et +	257 €	36	Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile	184 €

## Les nouveaux compteurs d'eau et la télérelève

Les avantages de la télérelève sont nombreux comme : -La lutte contre les fuites, un paramétrage de votre compte personnel sur internet, une programmation des alertes en cas de surconsommation ou de soupçon de fuite d'eau.

Par ailleurs, pas de présence nécessaire lors du relevé annuel du compteur, des dépenses maîtrisées : toujours 2 factures annuelles mais vous ne paierez que votre consommation réelle.

Une plus grande équité : les compteurs défectueux seront détectés et les fraudes éliminées.

L'information est accessible grâce à un mot de passe personnel, votre espace sur le site

[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

## Urbanisme, un rappel nécessaire:

- Pour toute construction, un permis de construire est à déposer en mairie  
- Pour les autres travaux de transformation, de peinture, de démolition, il faut remplir une demande de travaux.

**Tous les dossiers sont instruits par les services compétents (Architecte des Bâtiments de France et le service d'urbanisme).**

**Tous les arrêtés sont à appliquer sous peine de procès-verbal adressé au procureur de la République.**

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 10h00 à 12h00  
Mardi de 16h00 à 18h00  
Mercredi de 10h00 à 12h00  
Jeudi de 16h00 à 19h00

## Permanence du maire

Sur rendez-vous

Tél : 03 88 95 57 47  
Fax : 03 88 95 19 85

Courriel : [contact@mairie-niedernai.fr](mailto:contact@mairie-niedernai.fr)

## Site officiel de Niedernai

[www.niedernai.fr](http://www.niedernai.fr)

Conception : Commune de Niedernai

# L'ECHO NIEDERNOIS

Bulletin d'Information de Niedernai

N° 43 – Juin 2017

## Le mot du maire

Chers habitants de Niedernai

Le gros chantier du réaménagement de la rue Loewert et de la rue principale jusqu'au Pont de l'Ehn est terminé. Les plantations seront réalisées à l'automne pour assurer une bonne repousse des végétaux. Les transports en commun circuleront en principe à partir du 4 septembre avec un arrêt provisoire rue des Pierres à côté de la place du Maréchal Leclerc.

Nous avons œuvré pour répondre aux besoins des uns et des autres. **Merci à tous ceux qui ont compris qu'un chantier est accompagné de contraintes à respecter.**

Le 2° tronçon de la rue Principale (du pont de l'Ehn jusqu'à la rue Sainte Odile) va maintenant faire sa mue avec, durant l'été, le renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement. L'emprise de la chaussée est réduite pour intégrer des trottoirs et permettre un cheminement des piétons en toute sécurité tout en limitant la vitesse de circulation. La place de l'église et celle de la mairie sont réaménagées et l'éclairage public est identique à celui de la 1° tranche. Pendant la période des travaux, tout sera fait au mieux pour permettre le déplacement des riverains et des habitants des rues adjacentes.

Les travaux électriques de la rue du Château sont terminés. Il reste à mettre en place les branchements et à démonter les potelets sur les toits.

En avril, les élèves de l'école élémentaire ont été ravis de partir en classe verte. Pour soutenir le projet, le conseil municipal a voté une subvention de 25 euros par enfant. En juin, le marché aux puces et la fête de la musique ont animé notre commune. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé au nettoyage de printemps.

N'oublions pas que nous souhaitons tous vivre dans un milieu propre et au calme.

Très bonnes vacances à tous.

Bien cordialement

Jeanine Schmitt

## Les séances du Conseil Municipal

### Séance du 15 décembre 2016

- Acceptation de la dissolution du Centre d'Action Sociale.

### Séance du 2 février 2017

- Election de Me Lang Astride en tant qu'adjointe en remplacement de Me Welschinger Marie-Claire
- Possibilité de la commune de commissionner un agent afin de constater les infractions aux dispositions du Code de l'Urbanisme sur le territoire de la commune
- Transfert de voirie (2 rues) de l'Association Foncière de Niedernai à la Commune

### Séance du 2 mars 2017

- Compte administratif 2016 du CCAS : le compte administratif présente un excédent global de clôture s'élevant à la somme de 1 795,94 €.
- Compte administratif 2016 : le compte administratif présente un excédent global de clôture s'élevant à la somme de 1 638 117,91 €.
- Adoption des restes à réaliser inscrits au budget primitif 2017.
- Bilan de la location des salles communales.
- Fixation de la rémunération des agents recenseurs.

### Séance du 06 avril 2017

- Installation, maintenance et mise à disposition des récepteurs et antennes de télé-relève
- Affectation du résultat de l'exercice 2016
- Le CM approuve les taux des trois taxes qui restent inchangés
- Subventions et dons aux associations
- Budget Primitif 2017 : présentation du budget primitif dont les prévisions budgétaires en section de fonctionnement s'élèvent à 604 963 € et en investissement à 2 009 432,45 €
- Rétrocession des ouvrages collectifs et de la voirie du lotissement des Acacias dans le domaine public communal.

### Séance du 18 mai 2017

- Convention relative à l'opération de mise en souterrain des réseaux d'Orange dans la commune de Niedernai
- Rétrocession des ouvrages collectifs et de la voirie du lotissement des Acacias (prolongement de la rue de Meistratzheim) dans le domaine public communal.

### Séance du 26 Juin 2017

- Transfert de la compétence gestion du relais d'assistance maternelle et évolution de l'accueil de loisirs sans hébergement.
- Traversée de Niedernai:
  - dossier Waechter - Hernandez
  - mise en souterrain des branchements électriques dans le Rue Principale
- Mise à disposition de personnel contractuel par le service du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin